



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Manifestations culturelles 2021/2022 Demandes de subventions

DEL-2021-074

Numéro de la délibération : 2021/074

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 31/05/2021

Date de convocation du conseil : 25/05/2021

Date d'affichage de la convocation : 25/05/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle

Manifestations culturelles 2021/2022 Demandes de subventions

Rapport de Georges-Yves GUILLOT

La ville formule chaque année des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la CAF dans le cadre de manifestations culturelles (festival de musiques, expositions, manifestations littéraires, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes, etc). Afin de simplifier les procédures et respecter les divers calendriers, il est proposé une délibération type qui peut être déclinée pour les diverses manifestations évoquées ci-dessus et toute autre manifestation éventuelle à caractère culturel.

Nous vous proposons :

-D'autoriser la Maire, ou l'Adjoint délégué, à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès de tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 1^{er} juin 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**